

7/6.0 2/9

t.818-55 - chv
Rio de Janeiro, 6 juin 1992

CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DEVELOPPEMENT

TELEX HEBDOMADAIRE

Le mercredi 3 mai s'est ouverte à Rio de Janeiro la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement (CNUED).

Une cérémonie de haut niveau, en présence du Secrétaire Général B. Boutros-Ghali, du président brésilien Collor de Mello, du Roi Gustav de Suède et de nombreuses autres personnalités, a précédé le début des travaux.

Pour mémoire, rappelons que la matière soumise à négociation avait été préparée au cours de quatre séances d'un Comité préparatoire auquel assistaient la totalité des Etats inscrits à la CNUED, ainsi que plusieurs centaines d'organisations non-gouvernementales et les agences des Nations Unies.

La CNUED devrait finalement produire une déclaration de Rio - un document général précisant les principes sur la base desquels devraient dès lors se construire les relations internationales dans les domaines de l'environnement et du développement - ainsi que l'Agenda 21 - un vaste programme d'action multisectoriel dont l'application devrait permettre la transition vers un modèle de développement soutenable d'ici la fin de ce siècle.

En plus de ces deux documents, des Conventions cadres portant sur la protection du climat et celle de la biodiversité ont été négociées par des comités intergouvernementaux ad hoc et devraient être signées au cours de la CNUED par les représentants des Etats.

Les travaux de la Conférence sont organisés de la façon suivante:

- La Plénière siège en permanence, matin et après-midi. Les délégations y font à tour de rôle des déclarations générales. Le CF Cotti fera la déclaration suisse le 10 juin.
- Le Comité principal, lui, siège une à deux fois chaque jour et se livre à la révision de l'Agenda 21, dont plus de 350 passages ne réunissaient pas encore le consensus des Etats au terme de la dernière session du Comité préparatoire. A ce jour, les travaux avancent assez rapidement pour ce qui concerne les passages peu controversés. Certaines thématiques restent par contre le lieu de divergences de vue très marquées; aussi a-t-on constitué huit groupes de travail chargés de dégager des formulations susceptibles de recueillir le soutien de tous les Etats. Ces sous-groupes sont les suivants:
- Financement Un nouveau texte a été proposé aux délégations afin de débloquer les négociations portant sur le volume de l'aide



publique additionnelle dont les pays en développement ont besoin afin de prendre en charge leur part de responsabilité pour la sauvegarde de l'environnement mondial et local. L'atmosphère de négociation est détendue, mais aucun consensus n'a encore été atteint.

- Transfert de technologie Ce thème très symbolique - probablement le plus représentatif des divergences Nord-Sud avec celui du financement - a déjà enregistré quelque progrès, bien que l'essentiel des problèmes à résoudre restent encore très marqués.
- Atmosphère Les divergences restent profondes et nombreuses, non seulement entre Nord et Sud, mais encore à l'intérieur des groupes. Des propositions constructives concernant la méthode de travail ont été acceptées et devraient permettre un déblocage de la situation la semaine prochaine.
- Forêts Les progrès dans ce domaine sont encore faibles; les points de conflit les plus marqués sont la question des compensations à accorder aux pays en développement à grandes surfaces forestières et celle de la souveraineté des Etats en matière d'exploitation de leurs ressources naturelles.
- Biodiversité et biotechnologie La question de la rémunération des pays détenteurs de ressources biologiques par les pays en faisant usage reste à ce jour sans solution.
- Eaux douces Ce sous-groupe n'a qu'à peine commencé ses travaux, seule l'introduction du chapitre correspondant de l'Agenda 21 ayant été discutée.
- Instruments juridiques Des progrès ont déjà été enregistrés dans les domaines de la prévention des conflits et de la mise en oeuvre efficace des instruments internationaux.
- Institutions Un consensus est en train de se faire autour de l'idée que le suivi de la CNUED devrait être placé sous la haute surveillance d'une "Commission du développement durable" dans le cadre de l'ECOSOC.

Mentionnons enfin deux domaines d'intérêt spécifique pour la Suisse:

- La Suisse, les Pays Bas et l'Autriche travaillent actuellement à un projet de Déclaration des Like-Minded visant à renforcer la valeur d'engagement de la Convention cadre sur le climat, dont on se souvient qu'elle ne fixe pas de délais obligatoires pour la stabilisation des émissions de CO₂; des contacts sont en cours avec de nombreuses délégations gouvernementales.
- Dans le cadre de la promotion de la place internationale genevoise pour les activités multilatérales liées à l'environnement, M. C. Haegi, Conseiller d'Etat de la République et Canton de Genève arrivera à Rio lundi 8 juin, quelques jours plus tôt qu'initialement prévu. Il entreprendra des contacts de promotion avec les délégations gouvernementales.